



Section locale 1937

Le Syndicat National des Employés (es) de l'Aluminium d'Arvida inc.

Tél. : 418 548-4667 - Téléc. : 418 548-7942 - Courriel : sneaa@sneaa.qc.ca

SIÈGE SOCIAL : 1932, BOULEVARD MELLON, JONQUIÈRE (QUÉBEC) G7S 3H3

Saguenay, le 17 mars 2015

Bureau de projet du Sommet économique régional
Direction régionale du ministère des Affaires municipales
Et de l'Occupation du territoire
227, rue Racine Est, bureau RC.03
Chicoutimi (Québec) G7H 7B4

Objet : Dépôt du mémoire

Par la présente, nous vous transmettons notre mémoire ayant pour titre : Politique sur l'aluminium, dans le cadre du projet du Sommet économique régional de 2015.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Alain Gagnon, président
SNEAA

Politique sur l'aluminium



Présentée le 13 mars 2015 par :

Unifor

565, boul. Crémazie Est

Bureau 10 100

Montréal (Québec) H2M 2W1

Téléphone : 514 389-9223

Sans frais : 1 800 361-0483

Télécopieur : 514 389-4450

Introduction

Unifor représente près de 55 000 membres au Québec et plus de 300 000 au Canada dans plus d'une vingtaine de secteurs économiques dont les télécommunications, l'hôtellerie, la foresterie et la transformation du bois, l'aérospatiale, l'énergie (pétrole et plastique), le transport, le manufacturier, l'aluminium, etc.

Dans le secteur de l'aluminium, Unifor représente plus de 3000 membres au Québec. Comme sa mission le prévoit, notre organisation se soucie des conditions de vie et de travail des travailleurs et notamment de l'avenir des emplois.

Les emplois précaires, à salaire inférieur, qui définissent l'économie d'aujourd'hui n'offriront pas le niveau de vie décent et un espoir pour l'avenir des travailleurs et travailleuses. Ils promettent plutôt un avenir inquiétant aux jeunes pour lesquels on prévoit une qualité de vie pire que celle de leurs parents, et ce, pour la première fois dans l'histoire du Québec. C'est pourquoi nous avons à cœur de contribuer au maintien et au développement des emplois dans le secteur de l'aluminium au Québec.

1. Rappel de l'origine de la « Vallée de l'aluminium »

Au début des années 1980, la compagnie Alcan, qui est principal employeur de la région du Saguenay-Lac St-Jean, annonce qu'il ne faut plus compter sur lui pour être le principal pourvoyeur de la région. Le choc fut grand. Ainsi commencèrent les nombreuses pertes d'emplois dans ce secteur d'activité au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En réaction, la population et les acteurs régionaux se concertent, s'organisent, et réagissent afin de protéger l'industrie de l'aluminium et les emplois. Rapidement, on constate que si la région a toujours bénéficié d'un environnement avantageux pour l'industrie de l'aluminium, d'autres axes d'intervention doivent être apportés pour assurer l'avenir des usines. Autant les gouvernements que les organisations régionales, les entreprises et les syndicats ont pris les choses en main pour faire de la région un véritable pôle de l'aluminium au niveau mondial.

Au cours des années suivantes et encore aujourd'hui, différentes actions ont été priorisées dont le développement de l'expertise, et ce, notamment par la création d'une chaire de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi et divers autres programmes d'enseignement au secondaire et collégial. On implante aussi des centres d'études comme le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) ou le Centre des technologies de l'aluminium du Canada. Parallèlement, diverses interventions seront mises de l'avant pour soutenir les industries et les petites et moyennes entreprises notamment en créant un organisme d'aide au financement et en offrant un crédit d'impôt et tout ceci, afin de favoriser le maintien des activités de transformation de la matière première dans la région.

À la suite des recommandations du comité « TransForAction », formé sur l'initiative du Syndicat national des Employés de l'Aluminium d'Arvida (SNEAA) au début des années 2000, la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA) a été créée et sa mission principale était de stimuler les activités de transformation de l'aluminium par l'implantation et la croissance d'entreprises dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Même l'appellation « Vallée de l'aluminium » a été enregistrée comme marque de commerce afin d'en protéger l'utilisation.

Bref, pendant ces quelque 30 dernières années, la région s'est concertée pour assurer la pérennité d'une industrie vitale pour les communautés et ses habitants.

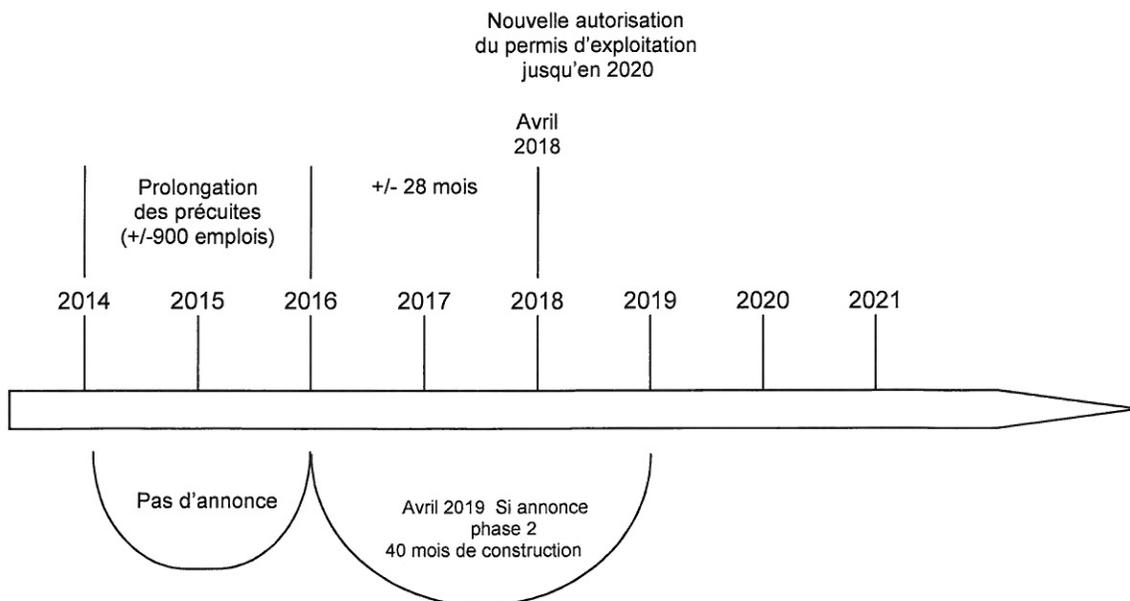
	Nombre de PME	Nombre d'emplois
2012	100	2636
2009	92	2263
2004	53	1791

Source : Site Internet, Société de la Vallée de l'aluminium

2. Contexte actuel

A. Des situations inquiétantes

Malgré toute cette évolution positive et des avantages certains que présente la région, Unifor s'inquiète de la précarité de certaines usines notamment celle du complexe Jonquière. Comme annoncé, cette usine devait fermer à la fin 2014 en raison de son type de production qui y est faite (salles de cuves précuites), production qui ne répond plus aux normes environnementales. Grâce aux efforts des dirigeants locaux du syndicat, une prolongation de ce délai a été obtenue jusqu'à la fin 2016. De même, plusieurs autres efforts ont été faits par le syndicat afin de répondre aux exigences de production (diminution des coûts) et ainsi réussir à maintenir les 900 emplois qui en dépendent. Grâce à ces efforts, le gouvernement a autorisé en décembre 2014 le prolongement du permis d'exploitation à RTA des salles de cuves précuites jusqu'en décembre 2020. Cependant, l'épée de Damoclès plane sur cette usine dont l'avenir n'est toujours pas assuré. L'annonce de la phase 2 d'expansion de l'usine AP 60 qui permettrait de préserver les emplois tarde toujours et comme les travaux de modernisation prendraient au moins 40 mois, le temps va finir par manquer. Plus on avance, plus le temps nous manque.



Source : Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, section locale 1937, Unifor

Même si des succès ont été réalisés au cours des années pour le projet de la Vallée de l'aluminium, beaucoup de travail devra être effectué pour consolider les emplois et l'industrie.

B. Les avantages de la région

Il est opportun de signaler les nombreux avantages dont bénéficie la région. Ainsi les experts sur le sujet s'entendent pour dire que la région offre plusieurs éléments qui favorisent l'implantation et la rétention des entreprises de 2^e et 3^e transformation. Ceux-ci se greffent aux usines primaires de RTA en utilisant leur production d'aluminium. Voici quelques-uns des avantages identifiés par différentes études.

La qualité de la main-d'œuvre

Facteur d'attraction sans contredit pour les entreprises, la région a réellement développé une expertise régionale notamment par la mise en place des nombreux programmes d'enseignement, que ce soit au niveau supérieur, collégial ou professionnel. Et c'est sans compter le bassin de travailleuses et travailleurs qui œuvrent dans cette industrie depuis des décennies.

Un contexte favorable au développement d'entreprises

En plus de pouvoir former une main-d'œuvre qualifiée, la région peut compter sur des infrastructures, une expertise, le soutien des acteurs régionaux et un nombre significatif d'entreprises du même secteur, ce qui compose un environnement qui n'existe nulle part ailleurs.

Voici quelques-uns de ces acteurs :

La recherche et le développement :

- Centre de Centre des technologies de l'aluminium du Conseil national de recherche du Canada;
- Centre universitaire de recherche sur l'aluminium;
- Centre de recherche et de développement Arvida (RTA) (CRDA).

Le transfert des technologies :

- Centre québécois de recherche et développement sur l'aluminium ;
- Centres collégiaux de transfert de technologie, incluant le Centre de production automatisé.

Le soutien au développement

- Centre expérimental de soudage par friction-malaxage;
- Centre expérimental d'extrusion fine;
- Consortium de recherche et d'innovation en assemblage léger;
- Projet d'accès aux technologies;
- Bureau de développement économique RTA.

De même, la Société de la Vallée de l'aluminium mène ses activités et présente une valeur « ajoutée » inégalée pour les entreprises du secteur.

Finalement, mentionnons la présence des nombreuses entreprises dans le secteur de l'aluminium (transformation et différentes utilisations combinées au secteur recherche et développement) qui font de la région un endroit de prédilection pour l'établissement d'entreprises.

La proximité de la matière première malgré les prix standardisés

Si cette question devait représenter un atout, le fait que les prix sont les mêmes partout en Amérique est un irritant. Il faut en effet savoir que ce qui devrait être un avantage pour les entreprises parce qu'elles sont localisées à proximité de leur production ne représente pas un atout puisque RTA fixe le prix de l'aluminium en fonction d'un prix unique partout en Amérique du Nord.

Malgré cela, l'implantation d'usines de transformation à proximité de la région peut transparaître d'une autre manière et c'est par l'utilisation de l'aluminium liquide. Alors, l'avantage ne provient pas du prix de la matière première, mais plutôt de l'épargne des coûts d'achat d'équipements nécessaires pour faire refondre le métal (fournaise de fonte et autres) et dans l'accélération des temps de cycles de production ainsi que de la fiabilité et régularité de l'approvisionnement, de même que les coûts énergétiques associés. Cette option représente donc un attrait fort important pourvu que l'approvisionnement en métal chaud soit disponible.

Le coût de l'énergie

Le coût de l'énergie représente un avantage certain puisque les ententes négociées entre les producteurs d'aluminium primaire et le gouvernement du Québec garantissent des prix plus que concurrentiels. En retour, cet avantage pourrait aussi servir à se procurer davantage d'attraits en s'assurant que le gouvernement exige des conditions favorables au développement des industries de 2^e et 3^e transformation dans la région.

Avantages fiscaux et financement

Les crédits d'impôt accordés aux entreprises dans ce secteur représentent des incitatifs certains. De même, la présence d'institutions spécialisées pour le soutien au démarrage et au maintien des entreprises de transformation de l'aluminium représente un environnement favorable.

Bilan

Comme on le constate pour chacun de ces avantages, des lacunes, des améliorations ou des risques de reculs sont aussi présents. C'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts pour toujours améliorer les possibilités de développement des industries de l'aluminium tout en protégeant les emplois.

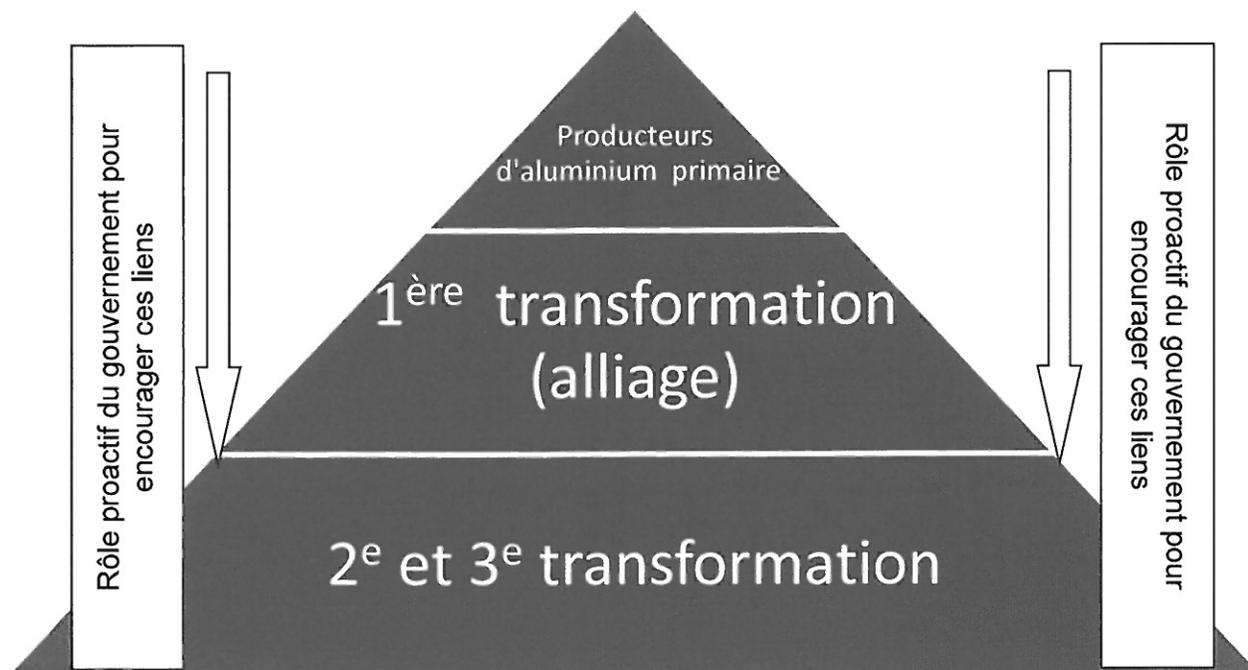
Pistes d'actions et de solution : (nos revendications)

En fonction de cet environnement et des éléments répertoriés, Unifor croit que certains axes d'intervention devraient être priorités afin de présenter aux investisseurs éventuels une offre d'affaires imbattable.

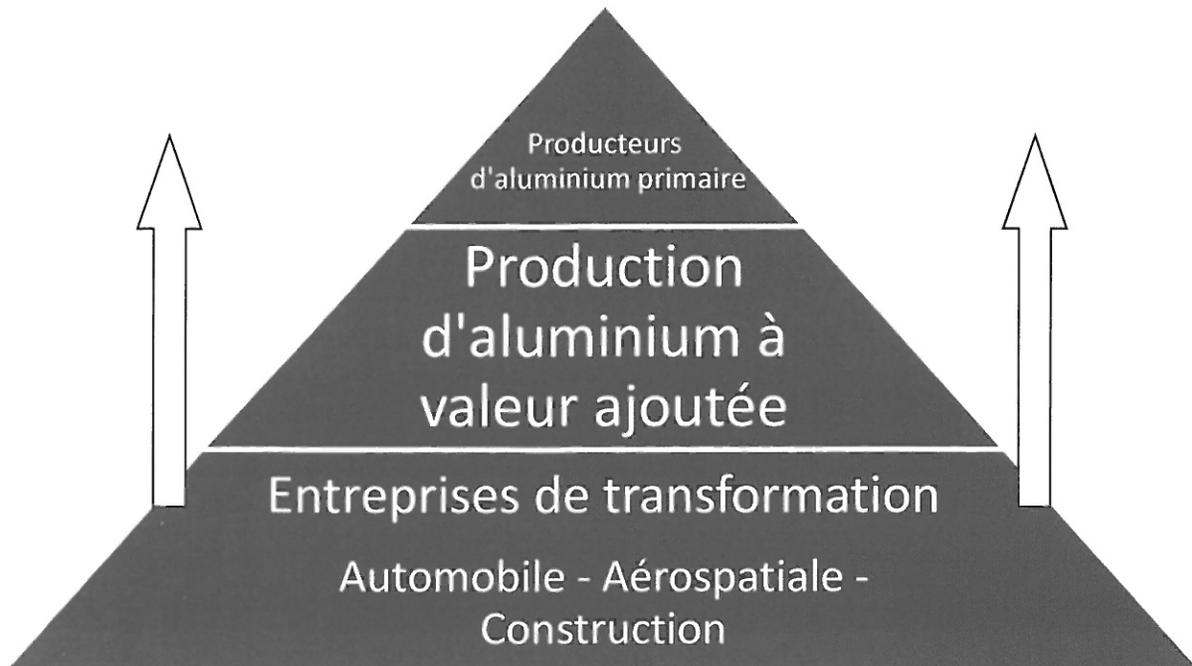
1. Favoriser l'implantation, l'accès et l'utilisation du métal chaud afin d'attirer les usines de transformation. Pour ce faire, Unifor croit notamment que le gouvernement pourrait jouer un rôle essentiel en négociant des engagements avec des compagnies productrices de métal primaire en échange d'avantages sur les coûts de l'électricité. C'est un rôle que l'état devrait jouer en se dotant de politique industrielle et en utilisant les atouts que présente la production électrique pour obtenir en retour l'engagement des compagnies. Ces politiques pourraient prévoir la promotion et le développement des entreprises régionales de 2^e et 3^e transformation, par exemple, en réservant une portion de la production de métal chaud afin de pouvoir alimenter des entreprises qui seraient éventuellement implantées.

Le soutien des institutions comme Investissement Québec et la Caisse de dépôt devront aussi être mis à profit afin de soutenir d'éventuels promoteurs qui se lanceraient dans l'aventure. Un autre acteur important devrait y être aussi associé : le Fonds de solidarité de la FTQ. Son rôle pourrait être précieux dans ce qui serait une chaîne de soutien au développement des entreprises de 2^e et 3^e transformation.

Revoir la tarification de l'énergie utilisée par les producteurs d'aluminium primaire en fonction du pourcentage de 2^e ou 3^e transformation effectuée à partir de leur métal chaud, comme proposé par le SVA.



2. Un deuxième axe doit être développé sur le maillage entre nos industries et la production d'aluminium à valeur ajoutée. Des industries comme celles de l'automobile, de l'aérospatiale et de la construction (infrastructure) doivent être approchées afin de les amener à évaluer les avantages de recourir à la transformation de l'aluminium dans la région. Pour cela, il faudrait développer un maillage entre les entreprises afin de promouvoir l'implantation et le soutien aux usines de transformation qui produisent dans de nouveaux créneaux.



3. Maintien des encouragements fiscaux.
4. Sommet régional sur les ressources naturelles et l'économie.
5. Assurer la viabilité de la Société de la Vallée de l'aluminium.
6. L'idée d'avoir un parc industriel dédié à l'aluminium.

Note : Les informations contenues au présent document ont toutes été recueillies à l'aide de documentation produite par la Société de la Vallée de l'aluminium.